

Plan d'action 2017-2018

à l'égard des personnes
handicapées



COMITÉ CONSULTATIF CONJOINT
SUR L'ACCESSIBILITÉ (CCCA)

Qu'est-ce que le Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité?

À Laval, l'initiative de mettre en place le Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité (CCCA), dans le but de rendre accessibles des édifices publics aux personnes handicapées, remonte à plus de trente ans.

Le 11 février 1986, la Ville de Laval créait le CCCA, devenant ainsi l'une des premières grandes municipalités du Québec à s'engager fermement à consacrer un budget annuel à la réalisation de travaux inhérents à l'accessibilité pour les personnes handicapées.

SON MANDAT

À l'origine, le CCCA a reçu le mandat du comité exécutif de développer une politique globale d'accessibilité architecturale des édifices publics municipaux et de préparer un programme à cet effet. Le mandat visait quatre champs d'intervention : les locaux où sont offerts les services aux Lavallois, les règlements sur le stationnement et la circulation, les trottoirs et la signalisation, et enfin les espaces verts, les parcs et les terrains de jeux. Deux autres champs d'intervention se sont ajoutés par la suite, soit la sensibilisation du public en général et l'information, et la formation des employés municipaux. Encore aujourd'hui, le mandat du CCCA est d'aider les instances municipales à orienter leurs actions en vue de rendre accessibles aux personnes handicapées, de façon progressive, l'ensemble des immeubles et lieux publics du territoire de Laval en fonction des priorités déterminées.







SA STRUCTURE






Le Comité est présidé par un membre du conseil municipal et comprend des employés municipaux, des membres de divers organismes représentant des personnes handicapées, un consultant et un citoyen vivant avec un handicap physique, ce qui permet de mieux faire comprendre à l'ensemble du Comité la nature réelle des obstacles rencontrés par les personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Conformément à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., chap. E-20.1), la Ville de Laval soumet ici son plan d'action 2017-2018.



Objectifs / Améliorations souhaitées	Actions	Échéance	Indicateurs de résultat	Service / responsable
Architectural et Urbanistique				
Améliorer l'accessibilité des bâtiments municipaux.	Améliorer l'accessibilité du 2 ^e étage de la Maison des arts.	2018-2019	Travaux réalisés pour rendre le 2 ^e étage accessible.	Gestion des immeubles
Améliorer l'accessibilité des bâtiments municipaux.	Améliorer l'accessibilité aux salles de toilettes et aux gradins de l'aréna Harland-Monohan.	2018	Travaux réalisés pour rendre les salles de toilettes et les gradins accessibles.	Gestion des immeubles
Améliorer l'accessibilité des bâtiments municipaux.	Améliorer l'accessibilité aux salles de toilettes et aux gradins de l'aréna Mike-Bossy.	2019	Travaux réalisés pour rendre les salles de toilettes et les gradins accessibles.	Gestion des immeubles
Améliorer l'accessibilité des bâtiments municipaux.	Améliorer l'accessibilité du chalet de la piscine Prévost ainsi que l'accès à la piscine.	2017-2018	Travaux réalisés pour rendre le chalet (toilettes, vestiaires) et la piscine accessibles.	Gestion des immeubles
Améliorer l'accessibilité des bâtiments municipaux. Nouveau ★	Effectuer le suivi des démarches en cours inscrites au Plan trienal d'investissement	2017-2018	Le suivi est réalisé lors des rencontres de gestion du PTI et un rapport d'avancement des dossiers est fait lors des rencontres du comité d'accessibilité.	Partenariat et infrastructures Gestion des immeubles
Clarifier et spécifier les exigences supplémentaires à celles exigées par le Code de construction du Québec par le règlement de construction L-9501.	Préparer un document regroupant les normes d'accessibilité décrites dans le règlement de construction L-9501.	2017	Diffusion du document sur le site internet de la ville.	Urbanisme
Reconnaître l'apport d'entreprises qui veillent à l'accessibilité universelle de leurs bâtiments. Programme récurrent ↻	Préparer le Prix Accès qui est décerné lors du Gala Reconnaissance Laval Visages d'Art.	2017-2018	Processus de sélection du prix Accès réalisé et prix remis lors du Gala Visages d'art.	Urbanisme Gestion des immeubles
Identifier les contraintes et les opportunités d'amélioration des infrastructures piétonnes, tout en assurant l'accessibilité universelle, dans le but de favoriser la marche auprès de l'ensemble des citoyens.	Effectuer une étude d'opportunité des déplacements piétonniers. Dresser un portrait des conditions actuelles de l'offre et de la demande associées aux déplacements à pied. Établir des lignes directrices pour l'aménagement et le réaménagement des voies de circulation, selon leur hiérarchie, en favorisant la mobilité durable.	2017	Consultations réalisées auprès des partenaires STL, CISSS, ALTA, ROPPHL, OPHQ, Société Logique Doter la municipalité d'un outil clair, pouvant organiser la planification et le design des infrastructures relatives à la desserte des piétons.	Ingénierie

Objectifs / Améliorations souhaitées	Actions	Échéance	Indicateurs de résultat	Service / responsable
Architectural et Urbanistique				
Planifier les aménagements piétonniers projetés de façon optimale et améliorer les aménagements piétonniers existants en respectant les 4 enjeux* établis.	Élaborer un plan directeur des aménagements piétonniers, mettant à jour le plan de mobilité active. Implanter de nouveaux aménagements piétonniers et réhabiliter les aménagements existants, tels que les trottoirs, les bâteaux pavés et les boutons poussoirs.	2018-2019	Les nouveaux aménagements piétonniers implantés et les aménagements existants réhabilités sont plus optimales et tiennent compte de *l'accessibilité et la continuité du réseau piétonnier, l'accessibilité aux infrastructures de transport en commun, la convivialité en confort et la sécurité.	Ingénierie
Optimiser les investissements à réaliser sur les aménagements piétonniers dans le but de réduire le nombre d'accidents sur le réseau routier de la Ville.	Élaborer un plan d'intervention en sécurité routière en milieu municipal. Identifier les principales problématiques et les solutions les plus performantes pour les résoudre par la réalisation de diagnostics de sécurité routière et de plans d'action.	2017-2018	Problématiques et pistes de solution sur les aménagements piétonniers identifiés avec les partenaires du milieu à 50 intersections et 20 tronçons sur le réseau routier de la Ville.	Ingénierie
Repenser la conception et la transformation des milieux de vie en relation avec l'expérience humaine. Nouveau ★	Appliquer des critères d'accessibilité universelle dans la conception et la réalisation des infrastructures et des équipements municipaux.	2018-2019	Le processus de réalisation de projets est analysé et des recommandations sont faites pour intégrer les critères de l'AU tout au long du processus.	Urbanisme Gestion des immeubles Grands projets
Améliorer l'expérience des piétons ainsi que l'accessibilité des arrêts d'autobus. Nouveau ★	Accentuer la collaboration avec la Société de transport de Laval (STL) dans la planification de nouveaux aménagements.	2017-2019	Intégration des transports collectifs lors de la planification des nouveaux quartiers et lieux d'emplois. Nouveaux aménagements piétonniers réalisés et réhabilitation d'aménagements existants (trottoirs, bâteaux pavés, boutons poussoirs etc.)	Ingénierie STL

Objectifs / Améliorations souhaitées	Actions	Échéance	Indicateurs de résultat	Service / responsable
Programmes, Services et Emploi				
Maintenir la qualité de gestion du Programme d'adaptation de domicile (PAD). Programme récurrent 	Traiter les demandes d'aide financière et la gestion du programme d'adaptation de domicile (PAD) selon les délais prescrit par la SHQ.	2017-2018	Le traitement des demandes respect les cibles de délais de traitement identifiés par la SHQ.	Urbanisme
Favoriser l'employabilité (embauche, intégration au travail et rétention) des personnes handicapées.	Réviser des mesures du plan d'action pour la diversité en emploi; Élaborer un plan diversité 2017-2019.	2017-2018	Taux de représentativité; Taux de représentativité et de rétention.	Ressources humaines
Assurer la sécurité des citoyens handicapés. Programme récurrent 	Poursuivre le programme d'identification des personnes à mobilité réduite (Petits Cœur).	2017-2018	Le programme est maintenu et mis en œuvre; Nombre de citoyens répertoriés par année.	Service incendie Service 911
S'assurer du respect de la réglementation des cases de stationnement pour les personnes à mobilité réduite. Programme récurrent 	Appliquer le règlement municipal par les préposés aux stationnements et du Code de la sécurité routière par les policiers.	2017-2018	Le règlement est appliqué.	Sécurité publique
Favoriser la participation des personnes handicapées aux activités. Programme récurrent 	Rendre disponible lors des événements et activités un service d'interprétation visuelle et tactile (SIVET)	2017-2018	Le service est utilisé lors des événements dès que requis et l'information est diffusée.	SCLSDS
Se conformer à l'article 61.3 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en tenant compte, dans le processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées. Nouveau 	Se doter de mesures et de directives internes afin que l'accessibilité universelle ne soit pas applicable que sur demande ou plainte. Bonifier la politique d'approvisionnement de la municipalité (directives internes, guides, etc.) et veiller à ce qu'une mention y figure relativement à l'article 61.3 de la Loi.	2018	Une mention relativement à l'article 61.3 de la Loi figure dans la politique d'approvisionnement de la municipalité.	Service des achats et de la gestion contractuelle
Développer des outils afin de rendre les événements plus accessibles. Programme récurrent 	Produire des panneaux de signalisation pour indiquer l'emplacement de cases stationnement réservées lors d'activités majeures.	2017-2018	Les panneaux de signalisation ont été produits et sont utilisés lors des événements.	Communication-Marketing EVS

Objectifs / Améliorations souhaitées	Actions	Échéance	Indicateurs de résultat	Service / responsable
Communications				
Promouvoir les services offerts aux personnes handicapées. <i>Programme récurrent</i> 	Assurer la bonification de la page Web « Personnes handicapées ».	2017-2018	Les informations vers les organismes partenaires ont été bonifiées.	Communication-Marketing
Faire connaître les services et activités s'adressant aux personnes handicapées. <i>Programme récurrent</i> 	Publier des articles dans le bulletin municipal <i>Vivre à Laval</i> pour présenter un service ou une activité d'adressant aux personnes handicapées.	2017-2018	Parution d'un article minimum, par numéro du <i>Vivre à Laval</i> : printemps, été, automne, hiver.	Communication-Marketing
Promouvoir l'information concernant le règlement de construction L-9501.	Transmettre l'information sur le règlement de construction L-9501 sur le site Web de la Ville.	2017	Information mise en ligne sur le site internet de la municipalité.	Urbanisme
Offrir un meilleur service aux personnes handicapées en termes de communication accessible.	Instaurer un sous-comité pour analyser l'accessibilité des modes de communication actuelles et de faire des recommandations à la direction du service des communications.	2017-2018	L'analyse des différents modes de communication est réalisée et des recommandations sont déposés à la direction du service des communications.	Communication-Marketing
Offrir un meilleur service aux personnes handicapées en termes de communication accessible.	Déterminer des normes relatives à la communication accessible dans les outils imprimés, Web et électroniques produits par le Service des communications et du marketing.	2017-2018	Les normes relatives à la communication accessible ont été déterminées et ont été communiqué au service.	Communication-Marketing
S'assurer de fournir une information juste et actuelle sur le site Web. <i>Programme récurrent</i> 	Assurer une mise à jour des activités, des sites et des programmes accessibles dans un souci constant que l'information transmise aux utilisateurs ayant des incapacités soit juste.	2017-2018	La mise à jour des activités et programmes s'adressant aux personnes handicapées est réalisée annuellement.	Communication-Marketing
Faciliter la communication entre la Ville et ses citoyens. <i>Programme récurrent</i> 	Assurer l'accessibilité du site Web en continu et la recherche de solutions électroniques à implanter	2017-2018	Amélioration en continue.	Communication-Marketing
Favoriser la participation des personnes handicapées aux activités. <i>Programme récurrent</i> 	Publiciser les éléments d'accessibilité des activités pour les personnes à mobilité réduite.	2017-2018	Les documents promotionnels de la Ville mentionnent si les sites d'activités sont accessibles aux personnes handicapées.	Communication-Marketing

Objectifs / Améliorations souhaitées	Actions	Échéance	Indicateurs de résultat	Service / responsable
Sensibilisation et Formation				
Analyser la gestion organisationnelle en lien avec le concept de l'accessibilité universelle. Nouveau ★	Consulter et mettre en place une stratégie d'engagement auprès des différents services, partenaires et organismes communautaires pour évaluer les besoins en matière d'accessibilité universelle.	2018-2019	Rencontre avec la Division de la consultation publique et participation citoyenne; Élaboration et déploiement d'une stratégie d'engagement; Réalisation d'une consultation auprès des différents services, partenaires et organismes communautaires.	SCLSDS/ Communications-Marketing
Favoriser la mobilisation et l'appropriation des différents services au concept de l'accessibilité universelle. Nouveau ★	Mettre en place des formations pour l'ensemble des unités administratives municipales.	2018-2019	Un porteur en accessibilité universelle est identifier dans la majorité des services; Des formations en accessibilité universelle sont réalisées avec les porteurs et planifier avec l'ensemble des unités administratives.	SCLSDS/RH
Soutenir et outiller l'intervention municipale en matière d'accessibilité universelle. Nouveau ★	S'adjoindre d'experts du milieu, notamment dans l'identification des obstacles et des mesures à mettre en place afin de les réduire ou les éliminer.	2017-2018	Création d'un sous-comité de travail; La liste d'experts du milieu ainsi que leur expertise sont répertoriés; Les besoins en matière d'expertise sont	SCLSDS/ROPPhL
Harmoniser et arrimer les pratiques d'accessibilité universelle. Nouveau ★	Actualiser le mode de fonctionnement et de la composition du Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité (CCCA) afin de légitimer sa pertinence et son efficience.	2018-2019	Un mode de gouvernance et la composition du Comité en accessibilité universelle (CAU) est proposé et adopté.	SCLSDS
Mieux connaître et comprendre les enjeux des personnes handicapées à Laval.	Mettre en place une consultation auprès des personnes handicapées à Laval.	2018	Une consultation auprès des personnes handicapées est réalisée.	ROPPhL/SCLSDS
Sensibiliser les élus quant aux situations que vivent les personnes handicapées. Programme récurrent ↻	Saisir les opportunités pour sensibiliser les élus quant à la situation que vivent les personnes handicapées.	2017-2018	Des activités de sensibilisation sont réalisés auprès des élus.	CCCA/RH
Améliorer l'accessibilité des bureaux de votation. Nouveau ★	Former le personnel électoral sur l'accessibilité des bureaux de vote et l'accueil des personnes handicapées lors des élections.	2017	Séance de formation et de sensibilisation réalisée.	ROPPhL/SCLSDS/ Greffe

Objectifs / Améliorations souhaitées	Actions	Échéance	Indicateur de résultat	Service / responsable
Sensibilisation et Formation				
Former les employés sur les normes d'accessibilité en lien avec le règlement L-9501.	Renouveler la formation aux employés au sujet des normes d'accessibilité faisant partie du règlement L-9501.	2017	Formation réalisée auprès des employés du service de l'urbanisme et offerte aux services périphériques.	Urbanisme
Favoriser une meilleure compréhension des normes concernant le règlement de construction L-9501.	Informar les personnes qui demandent de l'information ou qui déposent une demande de permis ou de changement de zonage de l'existence du document regroupant les normes d'accessibilité décrites dans le règlement de construction L-9501.	2017-2018	Distribution systématique du guide des normes d'accessibilité universelle de la ville et évaluation complète des plans déposés.	Urbanisme
Améliorer le service offert aux personnes handicapées dans le cadre du programme estivale des camps de jour <i>Programme récurrent</i> 	Former les employés sur l'accueil et l'intégration des enfants handicapés en camp de jour régulier et au Campgourou	2017-2018	Les formations sont offertes aux employés. Nombre d'employé formé.	SCLSDS
Sensibiliser les citoyens sur le respect des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées. <i>Programme récurrent</i> 	Déployer une campagne de sensibilisation.	2017-2018	Une campagne de sensibilisation a été déployée.	Sécurité publique/ Communications
Améliorer nos moyens de communications afin de les rendre plus accessible.	Offrir au personnel du Service des communications une formation en communication accessible et sur des outils de communication adaptés.	2018	Participation d'un maximum d'employés du service.	Communication-Marketing

Rôles et responsabilités des services municipaux de la Ville de Laval

1. Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social

MISSION

- Promouvoir l'importance de la culture, du sport, du plein air, des loisirs et des activités liés à la vie communautaire et en assurer un développement répondant aux besoins actuels et à venir des citoyens lavallois

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Permettre aux personnes handicapées d'avoir accès aux loisirs, aux sports, au plein air et aux activités culturelles
- Développer, en concertation avec les organismes représentant les personnes handicapées, une offre de services qui réponde à leurs besoins dans le domaine du loisir
- Développer un partenariat avec les organismes ayant une expertise avec les personnes handicapées afin de bonifier la qualité de l'offre de services du camp de jour Campgourou
- Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes handicapées (soutien professionnel, physique, financier)

2. Service de l'ingénierie

MISSION

- Assurer le rôle d'expert-conseil en matière de conception, d'exécution et de surveillance des divers projets de construction, de réfection ou de réhabilitation des infrastructures, y compris les réseaux d'aqueduc et d'égouts, l'éclairage de la voie publique et la signalisation
- Concevoir et réaliser de nouvelles pistes cyclables
- Réaliser des ouvrages acoustiques en bordure des autoroutes
- Délivrer les permis de raccordement et octroyer les vignettes de stationnement réservé dans certains secteurs

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Améliorer l'accessibilité des installations municipales pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite
- Développer des services particuliers pour les personnes handicapées relativement aux feux de circulation

3. Service des travaux publics

MISSION

- Entretien et réparer les équipements, les infrastructures et les véhicules de la Ville de Laval, et gérer les contrats externes octroyés pour la réalisation de certains travaux
- Assurer le rôle d'expert-conseil en matière de planification, de conception, de construction, de rénovation et d'entretien des bâtiments municipaux ainsi que des aménagements paysagers (parcs, haltes, etc.) dans les espaces publics de la ville.
- Coordonner le programme annuel de plantation d'arbres

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Améliorer la facilité d'accès et d'usage des édifices pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite
- Développer des services particuliers pour les personnes handicapées dans les installations municipales destinées aux citoyens telles que les bibliothèques, les arénas, les piscines, etc.
- Collaborer avec le Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité de la Ville de Laval en vue d'identifier les lacunes à corriger ainsi que les améliorations à apporter pour une meilleure accessibilité des installations municipales
- Développer et promouvoir des outils de référence comme le *Guide d'accessibilité universelle* et participer au comité technique en vue de la sélection des lauréats des prix Accès

4. Service de l'urbanisme

MISSION

- Promouvoir l'importance de la planification d'aménagements favorisant l'intégration des personnes handicapées
- Planifier le développement du territoire en favorisant l'intégration des personnes handicapées
- Tenir compte des principes d'accessibilité lors de l'élaboration des réglementations municipales
- Informer les citoyens, les développeurs, les constructeurs et les professionnels au sujet des réglementations municipales concernant les aménagements favorisant l'intégration des personnes handicapées

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Permettre aux personnes handicapées d'avoir accès aux aménagements urbains et à un grand nombre des bâtiments construits sur le territoire de la Ville de Laval
- S'assurer que les permis délivrés pour la construction, l'agrandissement et la rénovation de bâtiments respectent les normes municipales traitant de l'accessibilité
- Permettre aux personnes handicapées d'adapter leur logement afin de continuer à vivre dans leur milieu de vie actuel

5. Service de police

MISSION

- Promouvoir et maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique
- Sauvegarder la vie et les biens des citoyens en faisant respecter les lois et offrir à la communauté lavalloise un environnement sécuritaire

6. Service de sécurité incendie

MISSION

- Sauvegarder la vie et les biens des citoyens en prévenant et en combattant les incendies et en intervenant lors de sinistres et autres situations d'urgence qui relèvent de leur mission sur le territoire de Laval

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Prévenir :

- En informant
- En sensibilisant
- En assurant l'établissement de normes et de règlements et en contrôlant leur respect
- En mettant à contribution des ressources du milieu
- En participant au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'environnement

Intervenir :

- En combattant les incendies
- En agissant de façon planifiée dans le cadre de différentes situations d'urgence
- En assistant les citoyens victimes d'accidents d'automobiles, nautiques, ou autres
- En collaborant, dans le cadre de sa mission, à assurer la sécurité publique sur le territoire de Laval, de concert avec les autres intervenants concernés

7. Service des communications

MISSION

- Informer les citoyens, les entreprises, les institutions publiques et parapubliques, les médias et les services municipaux sur les activités et les réglementations municipales et les accompagner au besoin

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Soutenir la promotion des services, des infrastructures et des organismes qui visent à faciliter l'intégration, les déplacements et la pratique d'activités chez les personnes à mobilité réduite et les personnes handicapées

8. Service des ressources humaines

MISSION

- Veiller à pourvoir les divers services municipaux d'hommes et de femmes responsables et compétents pour œuvrer auprès des citoyens
- Soutenir les activités dans divers services de la Ville de façon efficiente, en permettant aux employés d'évoluer dans un milieu de travail stimulant, dans le respect et l'intégrité
- Appliquer différents programmes dont la paie, la formation, la gestion des avantages sociaux et les interventions en matière de santé et de sécurité, et procéder à l'évaluation des effectifs

Lexique

ARLPHL	Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Laval
CAU	Comité en accessibilité universelle
CCCA	Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité
RH	Service des ressources humaines
ROPPHL	Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de Laval
SCLSDS	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social

Plan d'action 2017-2018

Production : Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social

Page couverture : Service des communications et du marketing. Photographies : Sophie Poliquin

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec : ISBN : 978-2-92590-17-1

Renseignements : www.laval.ca, 311 ou 978-8000 (de l'extérieur de Laval)

©Ville de Laval, juillet 2017

Remerciements

Membres du Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité

Coordonnatrices du CCCA

Véronique Nuckle, Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social

Lucie Gaudreault, Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social

Représentant du conseil municipal

Raynald Adams, membre du comité exécutif et président des rencontres du comité

Représentants des services municipaux

Annie Guérard, Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social

Carole Gamache, Service des communications et du marketing

Majed Halwani, Service de l'ingénierie

Magdalena Palacios, Service de la gestion des immeubles

Marie-Hélène Pertici, Service de l'urbanisme

Représentants des organismes

Mathieu Denécheau, Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de Laval (ROPPHL)

Louise Langevin, Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Laval (ARLPHL)

Représentante des citoyens

Sylvie Richer

Représentant de la Société de transport de Laval (STL)

Alain Comptois

Consultante en architecture

Sophie Lanctôt, Société Logique

Personnes ressources

Andrée Assaf, Service des ressources humaines

Chantal Bibeau, Service de sécurité incendie

Hélène Bourdeau, Service de l'ingénierie

Philippe Thérien, Service de police